Image not found or type unknown

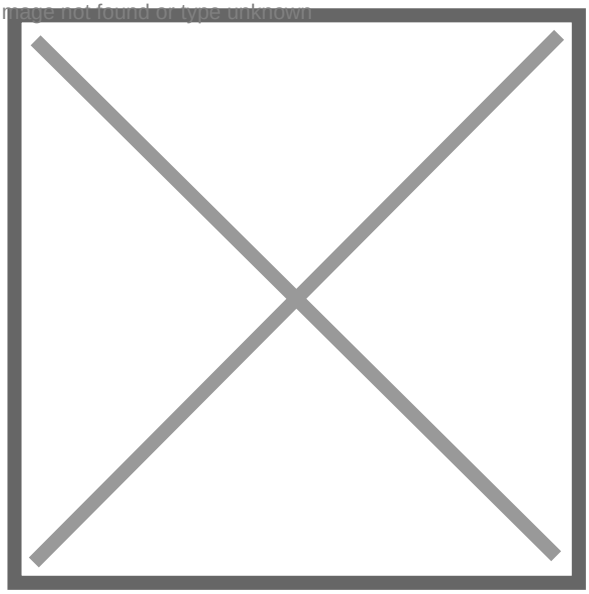

Livraison et pose d'une baie et d'un volet roulant

Par **hedevin**, le **04/04/2008** à **17:36**

J'ai signé un contrat le 06/11/07 pour l'achat et la pose d'une baie vitré et d'un volet roulant(versement de 30% du prix final).
La societé m'a donné un premier RDV le 04/02/08 les ouvriers sont venu à deux et sur place se sont rendu compte qu'il ne pouvais pas monter les 3 étages de mon immeuble avec les baies et le volet.Donc 2ème RDV le 08/04/02, la baie a été mise en place mais sans les finitions et avec pleins derayures et comme il avait casé le volet roulant en le montant dans les escaliers, ils n'ont pas pu l'instaler.Il fallait recommander la pièce casé.
Après un mois et demi d'attente sans nouvelle, j'appel pour savoir ou cela en est et la il me donne un 3ème RDV le 28/03/08 AP pour finir.
Le 28/03/08, vers 12h on m'appel pour me dire que les ouvriers n'ont pas fini l(autre chantier et qu'ils ne pourront pas venir. Depuis plus de nouvelle et j'attend toujours la finition de mes travaux.
Est-il normal que je perds 3 journées de travail pour rien RDV manquer?
Que dois-je faire pour que mes travaux se termine ou pour annuler le contrat et qu'il me rende mon acompte!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés